

Compte rendu du Conseil d'école du 25/05/14

Ecole Française Alexandre Dumas de Naples

Début de la séance: 14:30

L'Ordre du jour est le suivant:

1. Présentation du projet d'agrandissement de l'école et nouvelle organisation
2. Présentation du projet d'école
3. Bilan des actions menées cette année
4. Questions diverses

Présents:

- Président M. Vaquier, Directeur de l'école et Président du Conseil

<u>Représentants des parents:</u>	<u>Professeurs:</u>
Mme Castellano PS	Mme. Antonelli (PS/TPS)
Mme Barrella MS	Mme. Peytou - MS
	Mme Imbeau - GS
Mme Chiara Marciani Monaco: CP	Mme Darcq - CP
Mme Sanseverino: CE1	Mme Barre - CE1
M. Borra: CE2	Mme Lanzalavi - CE2
Mme Furnari: CM1	M Vandenbrouck - CM1
Mme Federica Claar: CM2	Mme NAVARRO - CM2
Mme Solima (CE2) supp.	Mme PRIMICINO - italien
	Mme Rubano - italien

Excusés: M. Lust (Proviseur), Mme Picault (Inspectrice de l'Education Nationale), M. Chapon (Directeur Administratif Financier).

Le directeur présente Mme Lebret-di-Fiore, directrice du cycle primaire du Lycée Chateaubriand

1 Présentation du projet d'agrandissement de l'école et nouvelle organisation

Rappel des éléments du projet :

Le projet d'agrandissement de l'école doit répondre à 3 objectifs principaux:

- Améliorer la sécurité des élèves et les conditions d'accueil des visiteurs.
- Offrir de nouveaux espaces d'enseignement pour répondre à l'augmentation des effectifs.
- Créer un nouvel espace de restauration pour accueillir les élèves plus tard dans l'après-midi.

Besoins en termes d'espace :

- 2 nouvelles salles de classe (2x45=90m²)
- 1 salle informatique (40m²)
- 1 espace de restauration : cuisines et réfectoire (100m²)

- 1 bureau pour la secrétaire (10m²),
- 1 salle pour les professeurs (20m²).

Projet présenté :

Le projet dessiné par le STBI (Maître d'œuvre) utilise la double hauteur des locaux actuels pour créer des surfaces de planchers supplémentaires. Le projet il a eu début avec les travaux effectués pendant les vacances de printemps pendant lesquels ont été effectués tous les essais et les vérifications nécessaires à évaluer la faisabilité du projet dans son ensemble. Telles vérifications ont donné résultat positif et, obtention préalable de toutes les autorisations du cas, on prévoit de réaliser les travaux pendant la période d'été. Les autorisations nécessaires à la réalisation du projet ont été demandées mais pas encore obtenue. Ils existent donc trois possibilités:

- Les autorisations sont obtenues et les travaux respectent le calendrier prévu pour lequel au retour au septembre les pièces seront disponibles
- Les autorisations sont obtenues mais les travaux retardent: il sera nécessaire de renvoyer de quelque jour le retour à l'école au septembre
- Les autorisations sont obtenues et les travaux sont beaucoup en retard: on recommencera avec la structure actuelle et l'horaire actuel et les travaux ils seront complétés dans les vacances d'automne.
- Les autorisations ne sont pas obtenues en temps utile: les travaux seront renvoyés par prochain an.

Le 13 juin M. Lust sera à Naples pour informer toutes les familles sur le projet et sur l'état des autorisations.

Le projet comprendra toutes les classes et il prévoit donc aussi une place pour consentir aux classes de TPS/PS de dormir après la pause déjeuner. L'école a commencé à contacter et rencontrer fournisseurs possibles pour la cantine

Il est à l'étude une hypothèse d'horaire prolongé:

Maternelle e CP:

8:30-11:30 cours

11:30-12:30 déjeuner (suivi pour les petits d'une pause)

12:30-15:15 cours

CE1-CM2:

8:30-12:00 cours

12:00-12:30 recreation

12:30-13:15 déjeuner

13:15-15:30 cours

La sortie est prévue le vendredi à 12:30 et à 14:00 le mercredi

L'horaire du Collège ne changerait pas de tout de suite.

Il est à l'étude de prévoir la sortie le mercredi aux 13:30 de sorte à pouvoir anticiper la sortie des autres jours aux 15:15. Dans cette manière on viendrait en contre aux difficultés manifestées par quelques familles, et représentées en conseil, respect à la nécessité d'avoir la possibilité d'effectuer activités de l'après-midi. Pour quelques-uns, en effet, il ne sera pas simple de réorganiser les activités de la famille qui ont été pensées en relation à un horaire scolaire que l'école propose de changer pendant le cours d'études.

2- Présentation du projet d'école

Le projet d'école est rédigé par l'équipe pédagogique à la suite de l'analyse et à l'évaluation du cours scolaire, il a une durée triennale et il définit les axes principaux d'action, les compétences à acquérir et les modalités pour leur acquérir. Le projet d'école du Lycée Chateaubriand, sur laquelle ce de l'EFN se coordonne, il s'articule sur trois axes :

1. Chateaubriand: Etablissement de rencontre et d'ouverture
2. Chateaubriand: Etablissement....(?)
3. Autonomie et la citoyenneté

Il projet d'école de la EFN se décline sur les suivants objectifs pour qu'elles sont définis, comme de fiches jointes, les actions :

1. Améliorer la maîtrise du langage oral et écrit
 - a. Archeologie
 - b. Comprendre des consignes simples et complexes
2. Développer la coopération linguistique et culturelle
 - a. Visioconférence
 - b. Archeologie
3. Renforcer l'éducation scientifique
 - a. Jardin pédagogique
 - b. Archeologie
4. Education à la citoyenneté
 - a. Apprendre à porter secours
 - b. Education à l'environnement

Ces actions impliquent la généralité de l'école mais ce ne signifie pas cependant que chaque classe doit participer à toutes les actions. Le projet pourra être enrichi ultérieurement.

Le projet jugé riche et indicatif de la qualité élevée de l'école, il est accueilli avec faveur de l'assemblée

3- Bilan des actions menées cette année

Un bilan des actions réalisé dans l'année qui font partie du projet d'école conclue est fait par tous les professeurs. L'assemblée félicite pour les résultats obtenus.

4- Questions diverses

Elles sont mises et il discutées les problèmes suivants :

- Possibilité d'avoir pour le prochain an aussi un CE2 géré par un double enseignant.

Voit la demande de Mme Rey d'avoir le temps partiel il y aura sûrement une classe gérée par deux professeurs. En Conseil des Maîtres est discuté l'assignation des classes mais avec bonne probabilité la classe sera, comme pour l'an en cours, le CE2.

- Quel ce sont les actions que l'école prévoit pour gérer la classe future de CM1, en considération des problèmes disciplinaires relevés dans l'an 2013/14 qu'ils ont demandé l'intervention de l'assistant pédagogique ?

Le Directeur rapporte de trois :

1. M Vendenbrouck, qu'il connaît la classe, il se déclare disponible à prendre la classe en croyant d'être apte à la gérer correctement
2. La Direction favorisera l'abandon de la classe pour quelques éléments
3. La classe sera divisée en double niveau avec le futur CM2 en venant à créer deux classes parallèles CM2/CM1

Les possibilités sont discutées et les parents relèvent que :

- Il se relève singulier que si l'école n'est pas capable à répondre de manière définitive sur qui gèrera le CE2 du prochain mais le sois pour le CM1.
- Il se relève singulier aussi que M Vandembrouck soit appelé à déclarer d'être dans le personnel de cette école en ayant encore temps pour faire demande ailleurs. Dans les ans derniers il y a été nous expliqué que jusqu'à le juin, ou vraiment au septembre, il n'est pas possible de connaître le personnel de l'école. Les représentants des parents pour un problème de respect n'ont pas directement posé la question a M Vandembrouck
- Il se relève singulier aussi que M Vandembrouck soit appelé à prendre un engagement la quelle réussite, de fait, suppose un insuccès coupable pour les professeurs de cet an pendant qu'on croit que soit été l'école à ne pas avoir fourni les instruments aptes pour garantir un déroulement correct des leçons aux professeurs. Sans tels instruments M Vandembrouck est destiné de certain à avoir les mêmes problématique.
- Il se relève absolument incorrect aussi seul considérer une approche que, de fait, il contraindrait toute l'école à s'adapter aux intempérances de quelques-uns par contre que réagir. Introduire le double niveau avec ces motivations signifie contraindre deux classes d'élèves et tous les professeurs à s'adapter pendant qu'il est nécessaire et pédagogique que sois qui n'observe pas les règles de le commune vivre civil à devoirs éduquer à elles.

Et' opinion commune des parents que je sois compliqué répondre à la demande d'inscription par prochain an avec vu ce dit d'abord.

Après ample et approfondi débat le Directeur, voit la disponibilité exprimée par M Vandembrouck en tel sens, il assure que la classe sera géré par lui sans double niveau. Aucune double niveau sera proposé en cours d'an. Le prochain an l'école aura une attitude moins tolérante et pour celui-ci il s'attend le support des parents.

Les représentants des parents relèvent que leur support n'est jamais manqué à l'école mais que l'école est tenue à faire tout ce qu'il est dans ses possibilités pour garantir le déroulement correct des leçons de toute façon.



FICHE ACTION: ACCEDER A LA LITTERATURE DE JEUNESSE

Objectifs prioritaires

Améliorer la maîtrise du langage oral et écrit

Intitulé de l'action :

Accéder à la littérature de jeunesse

Objectifs poursuivis :

- Enrichir la culture littéraire de chacun.
- Développer le goût de la lecture.
- Acquérir les compétences littéraires.
- Développer des liens entre les différentes connaissances, entre les différentes disciplines.
- Fréquenter la médiathèque

Mise en œuvre : A qui s'adresse l'action ? Qui la met en œuvre ?
Comment ?

- Cette action s'adresse à tous les enfants du primaire.
- Elle est mise en œuvre par les enseignants et le personnel de la médiathèque.
- Lire à haute voix, lire pour soi.
- Lire des œuvres du patrimoine pour mieux comprendre les œuvres contemporaines.
- Comparer des livres pour identifier les similitudes et les différences, pour cerner des caractéristiques communes sur la structure des histoires, le système de personnages, les thèmes récurrents...
- Étoffer son vocabulaire autour des différents thèmes.
- Développer le langage d'évocation.
- Exprimer son opinion, argumenter, interpréter.
- Exprimer ses sentiments.
- Manifester sa compréhension.
- Rencontrer des auteurs, des éditeurs.
- Lire un livre à une autre classe.
- Présenter un livre pour donner envie de le lire.

Calendrier:

Fréquentation hebdomadaire de la médiathèque sur le temps de cours ou sur le temps de récréation.

Quels critères permettront d'affirmer que les objectifs de savoirs ont été atteints ?

- Augmentation de la fréquentation de la médiathèque pendant le temps scolaire, en dehors du temps scolaire.
- Qualité du rangement des livres.
- Qualité d'écoute et de débat.
- Capacité de mettre les connaissances en relation.
- Le plaisir de la lecture

Quels résultats, quelles productions sont attendus

- Écrire son propre livre.
- Mettre en scène une histoire.
- Gérer la médiathèque pour un autre groupe.



FICHE ACTION: APPRENDRE A PORTER SECOURS

Objectifs prioritaires

Education à la citoyenneté: environnement, santé et sécurité.

Il s'agira par cette action, de pouvoir placer l'élève au cœur de son environnement, pour qu'il soit capable d'identifier les risques, qu'il connaisse les consignes de prévention et de protection, ainsi que les acteurs du secours et leurs missions.

Cette action a pour but de permettre aux élèves d'adopter des comportements de citoyens responsables dans la vie quotidienne (éducation au développement durable, entraide, coopération...).

Intitulé de l'action : **Apprendre à porter secours**

Objectifs poursuivis :

- Identifier un danger pour l'éviter
- Demander de l'aide
- Aller chercher de l'aide

Acquisitions attendues en termes de connaissances, capacités et attitudes :

Les trois axes d'apprentissage sont :

1 - La prévention :

- Reconnaître les risques de l'environnement familial (objets coupants, brûlants, toxiques comme les médicaments, les produits ménagers...)

- Prendre conscience des situations ou comportements risqués (chute dans l'escalier, de la chaise, du muret de la cour,...)

2 - La protection :

- Repérer une situation inhabituelle ou de danger (identifier et répertorier les risques dans l'école en réalisant des affiches).
- Créer des situations à risque puis les faire expliciter et justifier par les élèves.

3- L'alerte :

- Apprendre à se repérer dans les lieux de l'école et connaître leur nom (préau, couloir, bureau du directeur, secrétariat, Centre Jean Bérard, Consulat, salle des maîtres, loge du portier...) pour pouvoir alerter l'adulte le plus proche.
- Décrire les différentes situations possibles.

Mise en œuvre : A qui s'adresse l'action ? Qui la met en œuvre ? Comment ?

Une éducation à la responsabilité se construit nécessairement de manière progressive durant le cursus scolaire de l'élève. Elle doit impérativement tenir compte du développement cognitif et psychomoteur de l'enfant et de son accès à l'autonomie.

Calendrier:

Au début de l'année et après chaque exercice d'évacuation.

Quels critères permettront d'affirmer que les objectifs de savoirs ont été atteints ?

- Amélioration et compréhension des exercices d'évacuation
- Savoir verbaliser un événement vécu
- Adopter les comportements nécessaires pour prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours.

Quels résultats, quelles productions sont attendus

Affiches réalisées par les élèves de toutes les classes



FICHE ACTION: CHANTER DANS LA CHORALE DE L'ECOLE

Objectifs prioritaires

Améliorer la maîtrise de la langue orale.

Intitulé de l'action :

Chanter dans la chorale de l'école.

Objectifs poursuivis :

- Participer à un projet commun, partager des sensations, des moments artistiques.
- Avoir mémorisé et savoir interpréter des chants et des comptines.
- Apprendre à chanter en chœur.

Acquisitions attendues en termes de connaissances, capacités et attitudes :

- Découvrir combien la responsabilité individuelle, l'assiduité, l'implication de chacun sont indispensables pour la réussite d'une chorale.
- Soutenir une écoute prolongée, utiliser et mettre en pratique des consignes d'écoute. Développer de l'acuité auditive.
- Interpréter de mémoire les chants travaillés.
- Contrôler volontairement sa voix et son attitude corporelle pour chanter dans la chorale.
- Développer un goût pour les sonorités, les jeux de sens, la puissance émotive de la langue.
- Articuler, prononcer correctement et le plus distinctement possible des phonèmes en français ou dans d'autres langues.

Mise en œuvre : A qui s'adresse l'action ? Qui la met en œuvre ? Comment ?

Cette action s'adresse à tous les enfants de l'école primaire.

Deux chefs de chœur: Mme Imbeau pour la chorale des petits (TPS, PS, MS, GS, CP) et Mme Barre pour la chorale des grands (CE1, CE2, CM1, CM2)

- Exploiter les ressources de la voix parlée et de la voix chantée.
- Travailler la respiration.
- Pratiquer des chœurs parlés et chantés.
- Interpréter des chants à une voix, à plusieurs voix.
- Analyser l'organisation d'éléments sonores (répétitions, succession...)
- Reconnaître les caractéristiques du son (timbre, intensité, hauteur)

Calendrier:

Une fois par semaine

Quels critères permettront d'affirmer que les objectifs de savoirs ont été atteints ?

- Observation de la participation de chacun et des interactions au sein du groupe.
- Les élèves ont envie de chanter ensemble.
- Connaissance et respect des règles.
- Réinvestissement en classe des chants et du vocabulaire.
- Bonne prononciation et bonne articulation.

Quels résultats, quelles productions sont attendus

- Spectacle pour les parents lors de la fête de la musique.
- Participation tout au long de l'année à différents spectacles.



FICHE ACTION: JARDIN PEDAGOGIQUE

Objectifs prioritaires

- 1) Favoriser l'expérimentation, stimuler la curiosité.
- 2) Respect de l'environnement.
- 3) Impliquer davantage les élèves dans la mise en place d'un projet.
- 4/ Former des citoyens respectueux de l'environnement (éducation au développement durable)

Intitulé de l'action : JARDIN PEDAGOGIQUE

Objectifs poursuivis :

- Comprendre les conditions de croissance des végétaux
- Revaloriser le jardin
- Découvrir les stades de croissance d'un végétal, observer le cycle complet de la plante
- Sensibiliser aux économies d'énergie. Ex : compost, récupération d'eau de pluie
- Se repérer dans l'espace et le temps
- Maîtrise de la langue
- Arts-visuels

Acquisitions attendues en termes de connaissances, capacités et attitudes :

- Réaliser un jardin en intégrant les aspects de l'EDD
- Coopérer avec les autres classes pour embellir l'école
- Être capable d'exposer le projet de sa classe
- Rédiger un règlement commun

Mise en œuvre : A qui s'adresse l'action ? Qui la met en œuvre ? Comment ?

- Partenaires : MUSA, pépinières du quartier

- Classes : MS; GS; CP; CE1 et collège avec la participation du professeur de SVT
- Réunions
- Jardin de l'Institut
- Démarche expérimentale
- Recherche documentaire : quoi planter ? /climat /exposition /sol, etc...
- Quelles semences ? Entretien du jardin . Récoltes...
- Visites et collaboration avec le MUSA
- Visites de jardin d'artistes sur Naples , landart ...

Quels résultats, quelles productions sont attendus ?

- Etre capable de s'impliquer dans un projet collectif.
- Etre capable de mobiliser ses connaissances dans des contextes scientifiques et dans les activités de la vie courante (Par ex. responsables des plantations ..)
- Faire vivre le jardin sur le site de l'école : développer des situations concrètes de production écrite : fiches d'identité de plantes, herbier, frises chronologiques de croissance, mesures de la plante... .
- Rédiger un règlement du jardin.
- Rendre compte de l'évolution du projet : affiches, dessins d'observation , schémas + légendes
- Cuisine, atelier dégustation, atelier des odeurs ...

Le calendrier : Janvier à juin

Visites mensuelles au MUSA, interventions interactives de collaborateurs du MUSA dans les classes.

Quels critères permettront d'affirmer que les objectifs de savoirs ont été atteints ?

- Participation de toutes les classes concernées par le projet pendant tout le temps scolaire.
- Respect des différents lieux consacrés au jardin pédagogique (bacs, pleine terre, jardinières).

AXES D'ORIENTATION DU PROJET JARDIN :

- *Axe culturel* : ouverture sur le pays d'accueil, de son patrimoine : JARDIN BOTANIQUE DE PORTICI.. visites au MUSA pour s'informer, se documenter , apprendre, pour devenir des petits botanistes avant de devenir des petits jardiniers.

- *Axe didactique* : développer ses apprentissages en sciences, en maths, en français.

- *Axe numérique* : produire de l'écrit : schémas, légendes, photos, observations, fiches, chronologie , résultats..

- *Axe artistique* : exposition dans le jardin

FINANCEMENT

Achats de matériels	Transports au Musée Botanique de Portici	Exposition/ Conférenciers
<ul style="list-style-type: none"> -6 jardinières: 200 euros -60 pelles: 150 euros -60 plantoirs: 150 euros -60 serfouettes: 150 euros -60 rateaux: 150 euros -60 bèches: 150 euros -60 arrosoirs: 200 euros -2 brouettes: 200 euros -60 tabliers de jardinier: 150 euros -60 paires de gants: 200 euros - 6 bobines de ficelle: 20 euros, -100 bâtons-étiquettes: 20 euros -100 kg de terreau: 50 euros -Livres documentaires: 120 euros -Graines, bulbes, plants: 90 euros <p>Total: 2 000 euros</p>	<ul style="list-style-type: none"> -6 déplacements en car : 1500 euros <p>Total: 1 500 euros</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 500 euros <p>Total: 500 euros</p>

Coût du Projet: 4 000 euros

Budget:

- 2 000 euros de la réserve parlementaire
- 700 euros de la part de l'Association des parents d'élèves
- 1 300 de participation du Lycée Chateaubriand de Rome



FICHE ACTION: PROJET ARCHEOLOGIE

Objectifs prioritaires

- Affiner la construction de la notion d'espace/temps
- Affiner la construction de la notion de compréhension du monde construit par l'Homme (sciences/histoire/cultures)
- Savoir, Savoir Faire et Savoir Etre relatifs :
 - Aux principes scientifiques abordés
 - A la construction d'une identité de citoyen européen pour agir dans la société avec conscience de ses responsabilités quant au respect des autres, du patrimoine et de l'environnement
 - Au patrimoine archéologique matériel et immatériel de la Campanie et plus largement de la Méditerranée

Intitulé de l'action : « Projet Archéologie EFN »

Objectifs poursuivis :

- 1- Parler, lire et écrire en français et en italien, dans le cadre d'un projet de sciences humaines
- 2- Comprendre l'importance de la rigueur dans la démarche scientifique et de l'honnêteté intellectuelle
- 3- Encourager le dialogue d'œuvres et de cultures du présent et du passé en partenariat avec des intervenants scientifiques, artistiques et culturels du pays d'accueil (Italie)
- 4- Favoriser le développement de l'attitude citoyenne à travers la compréhension du rôle de chacun dans la conservation du patrimoine environnemental, culturel et artistique

Acquisitions attendues en termes de connaissances, capacités et attitudes :

- S'appuyer sur des méthodes de travail plus rigoureuses
- Travailler sur un projet interdisciplinaire et réinvestir les connaissances et les compétences acquises dans différents domaines (linguistiques et scientifiques notamment)
- Agir avec d'avantage d'autonomie et de responsabilité
- Etre capable de décrire et d'expliquer des œuvres du patrimoine matériel et immatériel de la Campanie

Mise en œuvre : A qui s'adresse l'action ? Qui la met en œuvre ? Comment ?

Le thème de l'année scolaire est défini par le Centre Jean Bérard, notre partenaire fixe dans le cadre du thème de la semaine de la science française de l'année.

Partenaires : CJB USR 3133 EFR/CNRS -EFR - « Città della Scienza » de Naples - Associations territoriales Campanie - Auteurs et artistes locaux...

Classes : classe porteuse du projet CM2 - CM2/6^{ème} dans le cadre de la liaison CM/collège + autres classes intéressées en fonction du thème de l'année (du CP à la 3^{ème}) en pédagogie différenciée (cf. synthèse du projet depuis 2005)

Réunions de coordination et contacts avec partenaires divers - conférences -

Visibilité : articles de magazines de jeunesse (Arkéo Junior - Géo Ado) - articles sur site (EFN - Chateaubriand - AEFÉ)

Calendrier:

de septembre à juin (depuis 9 ans à ce jour) avec actions menées librement par chaque enseignants en lien avec différents domaines d'apprentissage intégrées dans leur projet de classe

moments forts :

- Semaine de la science (octobre ou novembre)
- Semaine d'atelier de fouilles archéologiques à Cumès (mai ou juin)

Quels critères permettront d'affirmer que les objectifs de savoirs ont été atteints ?

L'élève sait :

- Agir avec responsabilité quant au respect des autres, du patrimoine et de l'environnement.
- Exposer ses nouvelles connaissances (à l'oral et à l'écrit) avec un vocabulaire enrichi et par le biais d'une démarche plus rigoureuse
- L'élève connaît les incontournables du patrimoine archéologique de la Campanie

Quels résultats, quelles productions sont attendus

- **Production d'écrits spécifiques** (interview - compte-rendu d'expérience - compte-rendu de visite - récits d'évocation - articles pour magazines de jeunesse - lettres - schémas - croquis d'observation - affiches - jeux avec vocabulaire spécifique - power point...)
- **Productions artistiques variées** (mosaïque - fresque - céramique...)

FICHE ACTION: PROJET VISIOCONFERENCE

Objectifs prioritaires

- 1) Apprendre les langues étrangères
- 2) Débattre avec ses pairs, des experts...
- 3) Échanges interculturels
- 4/ Résolution collaborative de problèmes



Intitulé de l'action : **Organiser les échanges**

Une séance de visioconférence donne lieu à des échanges uniques, car les élèves ont l'opportunité de dialoguer et d'apprendre avec des interlocuteurs qu'ils ne peuvent pas ou rarement rencontrer.

Acquisitions attendues en termes de connaissances, capacités et attitudes :

- Travailler ensemble sur un même projet ou sur un point du programme scolaire
- Coopérer avec d'autres classes d'autres pays et se sensibiliser à la diversité culturelle
- Mémoriser et dire des comptines et des chants avec des locuteurs natifs
- Maîtrise du langage:

a-Le langage de communication :

- comprendre des énoncés qu'on nous adresse
- se faire comprendre dans les situations habituelles de classe
- répondre de manière compréhensible aux sollicitations
- prendre l'initiative d'un échange et participer à un échange

b-Le langage d'accompagnement de l'action :

- comprendre les consignes ordinaires de la classe
- parler de soi et de son environnement proche

- dire ce que l'on fait
- dire ce qu'un camarade fait
- échanger les informations avec autrui

c-Le langage d'évocation :

- écouter et comprendre des saynètes ou des histoires
- identifier les personnages

Mise en œuvre : A qui s'adresse l'action ? Qui la met en œuvre ? Comment ?

- Partenaires : Classes du lycée Chateaubriand, les établissements de l'AEFE, les correspondants italiens, français ou autres, jumelages...
- Réunions, échanges de pratiques, confrontation d'expériences
- Cours à distance
- Préparation des voyages scolaires

Quels résultats, quelles productions sont attendus ?

- Etre capable de s'impliquer dans un projet collectif
- Etre capable de mobiliser ses connaissances dans différents domaines
- S'appuyer sur des méthodes de travail nouvelles
- Savoir respecter des consignes
- Lire et utiliser différents langages
- Savoir coopérer et échanger entre les classes

Quels critères permettront d'affirmer que les objectifs de savoirs ont été atteints ?

- Le travail coopératif comme méthode de travail
- Connaître les modes de vies d'autres villes, régions ou pays
- Le partage de compétences entre enseignants
- Elaboration collective de supports pédagogiques